

Notre identité vincentienne aujourd'hui, à la lumière des Constitutions : évaluation et défis

« Mes biens chers frères, non seulement votre contribution fut grande dans l'histoire de l'Église ces quatre derniers siècles, et elle vous est reconnaissante, mais "vous avez à construire une grande histoire" (*Vita Consecrata*, 110). Alors que vous cherchez comment vivre le charisme vincentien, mon message est le suivant : "Duc in altum ! Allez au large" »¹.

I. UN REGARD ATTENTIF SUR LES DERNIÈRES ANNÉES

Les Constitutions de la Congrégation de la Mission sont le résultat d'un long chemin de discernement en réponse à l'appel du Concile Vatican II pour exprimer d'une manière nouvelle le charisme propre et pour réviser l'organisation juridique des communautés.

Le travail attentif et délicat des trois Assemblées Générales, s'est conclu par la rédaction définitive des Constitutions, promulguées le 27 septembre 1984, après l'approbation du Saint-Siège².

¹ Message de Jean-Paul II au nouveau Supérieur Général et aux membres de la Congrégation de la Mission le 18 juillet 2004.

² *Constitutiones et Statuta Congregationis Missionis* (1969), dans *Vincentiana* (1969), 85-126. *Déclarations* (1974), dans *Vincentiana* (1974), 286-302. *Constitutiones et Statuta. Textus completus Conventus Generalis anni 1968-1969 emendatus a Conventu XXXV* (1974), dans *Vincentiana* (1974), 303-345. *Constitutiones et Statuta Congregationis Missionis* (1980), dans *Vincentiana* (1980), 193-268. *Promulgation des Constitutions* (1984), dans *Vincentiana* (1985), 1-11. Pour étudier le chemin parcouru par la Congrégation jusqu'à la promulgation des Constitutions actuelles, on peut consulter M. PÉREZ-FLORES, *Depuis les Constitutions de 1954 à celles de 1980*, dans *Vincentiana* (1984), 751-784 ; *Des Constitutions de 1980 à celles 1984*, dans *Vincentiana* (1985), 84-146. C. BRAGA, *Les Constitutions de la Congrégation de la Mission : notes historiques*, dans *Vincentiana* (2000), 291-308. R. MCCULLEN, *Decretum Promulgationis*, dans *Vincentiana* (1985), 5.

En promulguant les nouvelles Constitutions, le Supérieur Général, Père Richard McCullen, s'exprimait ainsi : « *Dans les pages de ce livre sont tracés les traits de notre identité au sein de l'Église* » ; et il exprimait son fervent désir : « *Dans ce but, le texte doit maintenant s'imprimer dans nos cœurs et doit être vécu dans notre vocation de prêcher l'Évangile aux pauvres* ».

Nous nous sommes engagés à ce que nos Constitutions soient notre référence permanente. Nous avons révisé et évalué notre vie et notre mission à la lumière de ces mêmes Constitutions. Nous avons été attentifs à la façon dont la Congrégation, dans son ensemble, a exprimé par sa vie, l'identité qu'elles nous proposent.

Nous avons découvert qu'au milieu des activités quotidiennes, nous croyions acquis leurs principes inspirateurs de notre vie. En réalité, nous regardons à peine les Constitutions auxquelles nous devrions nous confronter constamment.

Ensemble, nous voulons rendre grâce à Dieu parce que nos Constitutions actualisent les intuitions de saint Vincent de Paul et de la tradition vincentienne, et stimulent notre vie à la suite du Christ Évangéliste des pauvres.

La Congrégation, réunie en Assemblée Générale, redit la qualité et la richesse de nos Constitutions lorsqu'elles définissent notre identité. Nous avons exprimé clairement comment nous les apprécions, ainsi que les avancées faites grâce à elles. En même temps, nous signalons les difficultés rencontrées sur le chemin et l'urgence de vivre plus intensément dans nos vies, dans les ministères et dans les structures de la Compagnie, l'identité que par elles, théoriquement nous acceptons.

La question sur notre identité : qui sommes-nous ?, s'exprime en un nouvel enthousiasme, en un feu vibrant, en une espérance renouvelée, tout en laissant derrière nous nos habitudes, pour nous ouvrir à la prophétie des vies données et à l'urgence de la mission.

Congrégation de la Mission, sois ce que tu dois être ! Ne t'habitue pas à la médiocrité ! Transforme-toi en feu ! Marche passionnément à la suite de Jésus-Christ, Évangéliste des pauvres, et à l'exemple de Saint Vincent. Vivifie le charisme, don que l'Esprit t'a confié. Travaille et élargis inlassablement les frontières de la Mission. Vis comme un témoin convaincu, sois rayonnante et partage la vitalité de ta vocation !

À partir de cette fidélité créative, nous pourrions rendre compte de notre identité et répondre à de nouveaux défis dans les années à venir.

II. UN REGARD LUCIDE SUR NOTRE PRÉSENT

Depuis la promulgation des Constitutions jusqu'à aujourd'hui, de nombreux changements significatifs sont apparus et ont été vécus à travers le monde, dans la communauté ecclésiale, et également dans nos Provinces, Vice-provinces et communautés. Les dernières Assemblées de la Congrégation ont offert des directives pour actualiser notre vocation et notre mission ³.

En suivant la même orientation pastorale que nos dernières Assemblées, la XL^e Assemblée Générale offre à tous les membres de la Congrégation, une réflexion au sujet de l'impact sur notre identité vincentienne, des principaux changements qui se produisent dans la société et dans l'Église. Elle présente maintenant ses réflexions sur les défis à affronter dans les prochaines années.

1. En lien avec les valeurs

Nous sommes en train de vivre un moment historique qui constitue un réel changement d'époque. Nous sommes les témoins de la naissance et du développement d'une culture qui produit de nouveaux modes de vie. D'un côté, il y a de nouvelles formes de relations et de solidarité en faveur de la paix, une conscience globale plus prononcée, la mise en valeur de la dignité humaine, la reconnaissance toujours plus grande des droits de la femme et un intérêt croissant pour la défense de la vie. Dans le domaine de la foi, nous percevons des signes de fidélité à Jésus Christ. D'un autre côté, il y a une crise croissante de confiance dans les institutions sociales, politiques, et familiales. Nous notons aussi un affaiblissement du sens des valeurs chrétiennes dû à l'émergence d'un style de vie qui est individualiste au niveau social, consumériste au niveau économique et introspectif au niveau religieux.

Ces changements ont un impact notable sur la manière de comprendre et d'exprimer notre identité vincentienne, car ils nous demandent de nouvelles manières d'être dans nos relations, une présence et une insertion renouvelée dans le monde, et l'adoption d'une position critique face aux valeurs contemporaines. Ces demandes impliquent

³ L'Assemblée Générale de 1986 a offert à toute la Congrégation les *Lignes d'action 1986-1992*, dans *Vincentiana* (1986), 549-605. L'Assemblée Générale de 1992, avec sa Lettre aux Confrères, a établi plusieurs engagements dans le sens de *Nouvelle évangélisation, Hommes nouveaux, Communautés nouvelles*, dans *Vincentiana* (1992), 359-388. L'Assemblée Générale de 1998 a promu la collaboration des divers groupes de la Famille Vincentienne pour répondre aux défis de la Mission : *Avec la Famille Vincentienne, nous affrontons les défis de la Mission au seuil du nouveau Millénaire*, dans *Vincentiana* (1998), 386-397.

une expérience spirituelle vincentienne dynamique, une formation initiale et continue qui soit complète, tant au plan théorique que dans la dimension humaine, ainsi qu'une présence prophétique d'engagement auprès des pauvres.

Ceci nous conduit à vivre de telle manière que notre identité et nos valeurs vincentiennes, exprimées par nos vœux et les cinq vertus caractéristiques, deviennent encore plus crédibles, à la fois pour nous-mêmes et pour une société dans laquelle elles ont été de plus en plus appréciées.

2. En relation avec notre activité apostolique

En ce qui concerne notre activité apostolique, des provinces font l'expérience des effets très ambigus de la mondialisation. D'un côté, elle a entraîné des effets positifs, plus spécialement l'amélioration de la communication. Il en a résulté un intérêt et une solidarité avec la cause des pauvres, et une plus grande responsabilité parmi les laïcs, et les efforts qui en découlent pour transformer la société. D'un autre côté, il y a un écart croissant entre riches et pauvres, la destruction des cultures locales et la détérioration du milieu ambiant, des structures économiques injustes, l'exploitation des travailleurs, la corruption, le consumérisme, l'accroissement du nombre des réfugiés et des migrants, une augmentation alarmante du trafic de femmes et d'enfants et une grande variété de problèmes comme : le fondamentalisme, la guerre, le terrorisme, et la menace des épidémies de grande ampleur.

L'impact de ces changements sur notre identité vincentienne se manifeste dans :

- une conscience croissante qu'il nous faut une compréhension adéquate de l'Église et de la mission vincentienne ;
- un nouvel empressement à prendre l'initiative de chercher l'aide et la collaboration d'autres groupes dans l'Église et la société ;
- une plus grande volonté de partage de nos ressources, au niveau international dans la Congrégation, à la fois en personnel et au plan économique, de façon à mieux répondre aux appels des pauvres.

Ceci nous conduit à rendre effectif le partage de l'esprit que nous avons en commun avec les autres branches de la Famille Vincentienne. Ensemble, nous entendons l'appel à une continuelle conversion en nous intégrant plus profondément dans le monde et dans la réalité des pauvres.

3. En relation avec les vocations et la vie communautaire

Nous constatons dans quelques provinces de la Congrégation de la Mission l'augmentation croissante du nombre de vocations et de jeunes confrères, tandis que dans d'autres leurs membres diminuent et sont âgés.

Cette situation a un impact sur notre identité vincentienne. Dans les provinces qui font l'expérience d'une augmentation des vocations et du nombre de jeunes confrères, on note un effort pour réaliser des projets à long terme pour bénéficier de ressources pour leur vie et leurs missions. Dans les provinces où l'on constate une diminution et un âge avancé, il y a un engagement renouvelé pour la pastorale vocationnelle et un intérêt plus grand dans l'expression du caractère vincentien de nos ministères et de notre vie apostolique.

Les implications qui naissent de ces changements sont :

- un engagement renouvelé à la suite du Christ Évangéliste des pauvres ;
- une invitation faite aux jeunes à partager notre prière, notre vie fraternelle et nos travaux d'évangélisation ;
- un accent renouvelé sur l'importance de notre vie communautaire comme témoignage de notre vocation, de notre mission et de notre réalité multiculturelle.

III. UN REGARD D'ESPÉRANCE SUR L'AVENIR

1. Revitaliser notre vocation

« L'esprit de la Congrégation de la Mission est une participation à l'Esprit du Christ Lui-même, tel que saint Vincent le propose : "Il m'a envoyé évangéliser les pauvres" (Luc 4,18). Ainsi "Jésus-Christ est la règle de la Mission" (SV XII, 130) et il sera considéré comme le centre de sa vie et de son action » (C. 5).

Fidèles à notre vocation, nous sommes maintenant appelés à :

- nous donner une formation initiale et continue, selon le modèle du Christ Évangéliste des pauvres, en approfondissant les connaissances sur notre identité vincentienne au moyen de l'étude, de réunions de formation entre jeunes confrères, de réunions provinciales, inter-provinciales ou internationales et d'exercices spirituels et de retraites ;
- faire de nos Constitutions la source fréquente de nos temps de prière, de nos rencontres de formation communautaires et provinciales ;

- exprimer dans une fidélité créative le charisme vincentien dans les cultures des divers peuples et dans la nouvelle culture de notre temps ;
- développer une pastorale des vocations efficace, en nommant des équipes qui animeront et coordonneront cette pastorale ;
- accepter volontiers les éventuels candidats dans notre vie communautaire, notre prière et nos travaux d'évangélisation ;
- rester ouverts à de nouveaux styles de vie communautaire avec les laïcs, en fonction de la mission ;
- créer et promouvoir les groupes de la Famille Vincentienne dans nos œuvres, en leur offrant une solide formation vincentienne.

Notre identité est unique, mais les défis sont multiples dans les lieux où nous travaillons : Les confrères réunis en groupes continentaux après avoir pris connaissance des défis, proposent les lignes d'action suivantes au sujet de la vocation :

Asie - Pacifique (APVC)

1. Donner priorité à des rencontres de formation des formateurs.
2. Intensifier un dialogue qui étudie le visage de Saint Vincent de Paul en Asie - Pacifique (ex : charisme et culture ; forum de théologiens/experts).
3. Accorder une attention particulière à la formation permanente, lors des rencontres de formation des formateurs.

Europe et Moyen Orient (CEVIM)

1. Renforcer la CEVIM avec des nouveaux Statuts et une nouvelle structure.
2. Donner vie à un projet européen de formation vincentienne initiale et permanente.
3. Incorporer la dimension vocationnelle dans toutes nos activités apostoliques.

Amérique Latine (CLAPVI)

1. Continuer d'approfondir notre expérience et notre suite de Jésus Christ évangéliste et serviteur des pauvres dans la réalité latino-américaine, à travers des rencontres, des cours du CLAPVI, par zones, etc.
2. Continuer d'actualiser notre charisme au moyen de la réflexion anthropologique sur le pauvre, et inculturer le charisme par le contact direct et le service des pauvres.
3. Appuyer et participer à l'école latino-américaine de spiritualité vincentienne.

Afrique (COVIAM)

1. Continuer la formation des formateurs (au Kenya).
2. Collaborer au niveau inter-provincial pour le personnel et les étudiants.
3. Étudier la langue anglaise et française (pour une meilleure communication et une proximité des provinces et des vice-provinces).

États-Unis (NCV)

1. Coopérer d'une manière systématique et soutenue entre les responsables de la pastorale des vocations de chacune des cinq provinces des États-Unis.
2. Favoriser une aide soutenue (financière et autre) pour des projets de traduction et le travail de *l'Institut des Études Vincentiennes*.
3. Lancer une initiative nationale (sans doute Internet) pour étudier et assimiler davantage les Constitutions.

2. Redonner de la vigueur à notre activité apostolique

« La charité du Christ rempli de compassion pour les foules est la source de toute notre activité apostolique » (C. 11).

Fidèles à notre vocation, nous sommes maintenant appelés à :

- utiliser les critères établis par les Constitutions (C 2 ; 12) pour réviser les œuvres que nous avons, en ouvrir de nouvelles, abandonner celles qui ne répondent pas à ces critères et donner une nouvelle vigueur aux ministères actuels ;
- nous engager à travailler à l'évangélisation des pauvres avec les membres de la Famille Vincentienne, et avec les membres d'autres groupes ecclésiaux, ainsi qu'à collaborer avec des organismes sociaux pour la défense et la promotion des pauvres ;
- favoriser la collaboration inter-provinciale dans notre activité apostolique pour une évangélisation plus efficace des pauvres ;
- développer, articuler et appliquer des critères qui accentuent le caractère missionnaire et prophétique de notre charisme dans chacun des nos ministères, chacune de nos œuvres et de nos initiatives de formation permanente ;
- promouvoir, comme de vrais disciples du Christ, notre disponibilité et notre mobilité pour accepter de nouveaux ministères propres à notre charisme ;
- trouver de nouvelles manières d'intégrer dans notre ministère l'annonce de la parole et la célébration des sacrements avec le service direct du pauvre ;

- donner une formation initiale et permanente qui réponde aux défis que la société pose à notre activité apostolique ;
- investir de nouvelles énergies dans la formation des nôtres, du clergé et des laïcs.

Notre identité est unique, mais les défis sont multiples dans les lieux où nous travaillons : Les confrères réunis en groupes continentaux après avoir pris connaissance des défis, proposent les lignes d'action suivantes au sujet de la vie apostolique :

Asie - Pacifique (APVC)

1. Mettre en place des programmes de collaboration inter-provinciale à court et à long terme pour notre apostolat (Chine, Iles Salomon, Papouasie Nouvelle Guinée, Tanzanie, etc.)
2. Encourager les provinces à trouver des manières concrètes de combiner «le ministère du prêtre avec le service direct des pauvres». Les mises à jour des provinces seront discutées annuellement lors des rencontres régionales des Visiteurs.
3. Renforcer les programmes d'échanges avec le monde sécularisé et les autres religions.

Europe et Moyen Orient (CEVIM)

1. Promouvoir dans nos provinces européennes un style commun pour l'évangélisation et les activités caritatives.
2. Promouvoir la collaboration avec la Famille Vincentienne et autres organismes qui déjà œuvrent à Bruxelles pour participer aux projets de solidarité sociale de la Communauté Européenne.
3. Promouvoir les rencontres d'études et d'échanges entre confrères des différentes provinces européennes pour prendre en compte le phénomène de l'immigration et de l'Islam avec une même visée vincentienne commune.

Amérique Latine (CLAPVI)

1. Continuer les expériences missionnaires inter-provinciales et être disponibles pour la mission *ad gentes*.
2. Intensifier la collaboration et le lien avec la Famille Vincentienne pour arriver à être des agents actifs et reconnus du changement social sur le continent.
3. Faire de nos œuvres et de nos ministères des écoles de formation missionnaire et de charité, avec une attention spécifique à la pastorale vincentienne des jeunes.

Afrique (COVIAM)

1. Nous engager pour la mission *ad gentes* du Mozambique.
2. Aider à la formation du clergé diocésain.
3. Collaborer avec la Famille Vincentienne dans la lutte contre la pauvreté, et spécialement contre la malaria et le sida.

États-Unis (NCV)

1. Mettre en place un travail apostolique parrainé au niveau national, avec autorité donnée à la Conférence Nationale des Visiteurs pour affecter des confrères de chaque province en vue de le pourvoir en personnel.
2. Favoriser la possibilité :
 - a) d'un Centre (ou des Centres) pour la formation de membres laïcs de la Famille Vincentienne.
 - b) d'octroyer des moyens supplémentaires pour une formation spécifiquement vincentienne aux associations de laïcs vincentiens.
 - c) d'autres occasions plus structurées pour permettre à des jeunes de servir les pauvres selon la tradition vincentienne.
3. Organiser deux fois par an un séminaire pour la formation des formateurs.

3. Rénover notre vie communautaire

«... la Congrégation trouve dans la Trinité le principe suprême de son action et de sa vie...». «Le commerce fraternel, continuellement entretenu par la mission, donne naissance à la communauté, pour la recherche du progrès personnel et communautaire, et pour rendre plus efficace l'œuvre d'évangélisation» (C. 20 ; 21 § 2).

Fidèles à notre vocation, nous sommes maintenant appelés à :

- formuler, mener à bien et réviser régulièrement nos projets provinciaux et locaux ;
- utiliser le *«Guide pratique du Supérieur local»* comme un moyen pour nous aider à rénover nos communautés locales, spécialement dans la formation permanente et le soutien des supérieurs ;
- consacrer du temps pour planifier les détails de la vie communautaire avec une attention particulière à la prière et au partage de ses fruits ;
- vivre la coresponsabilité et la transparence dans l'administration des biens, en conformité avec l'esprit vincentien de simplicité et de solidarité avec les pauvres ;
- offrir à nos candidats une formation à la vie communautaire et par la vie communautaire ;
- être attentifs et porter assistance, dans nos communautés, aux confrères aînés, malades et dans le besoin.

Notre identité est unique, mais les défis sont multiples dans les lieux où nous travaillons. Les confrères réunis en groupes continentaux après avoir pris connaissance des défis, proposent les lignes d'action suivantes au sujet de la vie communautaire :

Asie - Pacifique (APVC)

1. Favoriser, là où des confrères vivent individuellement, des rencontres régulières de prière partageant la foi, les expériences pastorales et l'accompagnement.
2. Nous engager à déployer de grands efforts pour renforcer le sens de la vie communautaire dans la formation des étudiants.
3. Souligner le rôle de guide que les confrères aînés et malades peuvent avoir pour les autres confrères.

Europe et Moyen Orient (CEVIM)

1. Fortifier la vie spirituelle des membres de la communauté.
2. Favoriser les relations communautaires par l'amitié, la confiance et le respect.
3. Promouvoir les échanges de confrères entre les provinces européennes.

Amérique Latine (CLAPVI)

1. Intensifier de manière spéciale la dimension humaine dans la formation initiale et permanente pour une meilleure insertion des confrères dans le travail et dans la vie de communauté.
2. Augmenter la coopération inter-provinciale dans tous les sens (dans l'accueil, la formation, l'échange de personnel...) pour la création d'une conscience missionnaire vincentienne au niveau latino-américain.
3. Développer dans nos communautés le sens de l'identification, de l'appartenance et de l'engagement dans l'idéal vincentien

Afrique (COVIAM)

1. Lutter contre le tribalisme ethnique, par la sensibilité, la formation humaine et chrétienne, l'égalité, la tolérance, l'équilibre, et le respect de la dignité humaine.
2. Lutter contre l'insécurité et l'individualisme, par la coresponsabilité dans l'administration des biens, vivant la transparence, la solidarité, ayant seulement l'essentiel pour la mission.
3. Créer un site Web avec un bulletin bimestriel.

États-Unis (NCV)

1. Étudier les possibilités à un niveau national d'un programme de formation des Supérieurs ayant comme fil conducteur le « *Guide pratique du Supérieur local* ».
2. Étudier et mettre en œuvre des normes nationales pour la comptabilité et la transparence financière.

3. Établir, en collaboration avec la Conférence des Supérieurs Majeurs (et *Praesidium*, leur agence extérieure qui contrôle la politique de protection de l'enfance), un programme pour la formation et pour l'adoption d'un code standard d'éthique professionnelle dans l'exercice du ministère et plus précisément pour la protection des enfants.

La richesse de notre tradition vincentienne, nous stimule à mettre en œuvre tous les défis exposés dans ce document de l'Assemblée Générale. Ces défis deviendront encore plus concrets dans nos provinces et nos communautés locales, s'inscrivant dans la fidélité à notre charisme incarné par tant de témoins qui nous invitent à le mettre en pratique. La vie et le ministère exemplaires de Saint Justin de Jacobis, dont nous célébrerons la fête demain, nous stimulent fortement. Nous pouvons aussi prendre à cœur les mots de notre Saint-Père, le Pape Jean Paul II, dans sa lettre à notre nouveau Supérieur Général, le Père Gregory Gay, ainsi qu'à nous tous membres de la Congrégation :

« *“Duc in altum ! Allez, au large” (Lc 5,4). N'ayez pas peur de vous aventurer et de jeter vos filets. Le Seigneur sera votre guide !* »⁴.

Saint Vincent disait : « ... *la Mère de Dieu, étant invoquée et prise pour patronne aux choses d'importance, il ne se peut que tout n'aille bien et ne redonde à la gloire du bon Jésus, son Fils...* »⁵. C'est à Elle, la meilleure disciple de Jésus-Christ, que nous confions nos engagements sur le chemin de notre identification toujours plus profonde au Christ Évangéliste des pauvres, auquel nous renvoient sans cesse les Constitutions.

Rome, le 29 juillet 2004,
en la veille de la fête de Saint Justin de Jacobis

⁴ Message de Jean-Paul II au nouveau Supérieur Général et aux membres de la Congrégation de la Mission le 18 juillet 2004.

⁵ SV XIV, 126.